



FÉDÉRATION DES
TONNELIERS
DE FRANCE

LA FORCE D'UN SAVOIR-FAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 février 2022

Guide de bonnes pratiques, mastic sans gluten, CAP Tonnelier : des avancées majeures pour l'avenir de la filière

Après de longs mois de travail à distance, les adhérents de la Fédération des Tonneliers de France étaient heureux de se retrouver le 11 février dernier, à Paris, pour leur Assemblée générale.

L'occasion de faire un bilan des nombreux travaux menés à leur terme grâce à la mobilisation des commissions qui l'animent.

Dans un contexte économique tendu et alors que l'export représente 70% de l'activité des tonneliers français, la Fédération avait invité ses adhérents à sensibiliser leurs clients étrangers à la hausse vertigineuse des coûts et délais de fret maritime. Ils ont ainsi obtenu d'eux qu'ils passent leurs commandes plus en amont de manière à être livrés dans les délais. Une démarche qui a notamment permis une activité commerciale fluide avec l'Hémisphère sud en novembre et décembre.

Créé en 2016, le Guide de bonnes pratiques à l'usage des tonneliers est un outil précieux pour l'ensemble de la profession. Afin de généraliser son recours à tous les intervenants des entreprises adhérentes et pas seulement à leurs techniciens, il va être enrichi de fiches pratiques portant sur des thématiques particulières du Guide : alimentarité, espèces botaniques, pollutions organo-hallogénées...

La Fédération avait par ailleurs engagé des recherches en vue d'élaborer une pâte de fongage garantie sans gluten. Il s'agissait de répondre à une demande forte des viticulteurs alors que l'attention aux allergies alimentaires se fait de plus en plus pressante. Les tonneliers utilisent en effet de la farine pour réaliser le mastic destiné à étanchéifier les fonds des tonneaux. Après de nombreux essais de formulation et tests, un produit alternatif à base d'éléments naturels a été mis au point et devrait être commercialisé au cours de ce semestre. Une avancée majeure pour la filière.

Enfin, parmi les importants travaux suivis par la Fédération compte également la refonte du CAP Tonnelier. Une cinquantaine de jeunes préparent chaque année ce diplôme, grâce à une formation en alternance dispensée par trois écoles en France (à Cognac, Beaune et Bordeaux-Blanquefort). Le référentiel actuellement en vigueur a été publié au Journal officiel du 1er septembre 1993 et ne correspond plus au niveau de formation attendu par les entreprises soucieuses de se doter de personnel qualifié. Avec le ministère de l'Education nationale et les trois écoles de tonnellerie, la Fédération a entrepris de le rénover en profondeur. Tout en s'attachant à la transmission des gestes manuels qui sont à l'origine du prestige de la tonnellerie française, le futur CAP prendra en compte les évolutions technologiques du métier et formera aux attitudes professionnelles à travers une participation à la vie de l'entreprise. La mise en œuvre de ce nouveau référentiel est prévue pour la rentrée 2023.

Autant de chantiers qui attestent de la volonté de la profession de rester dynamique et de continuer à servir l'excellence des plus grands vins et spiritueux du monde.

CONTACT PRESSE :

**Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – presse@tonneliersdefrance.fr
www.tonneliersdefrance.fr**